

Ce CCHS⁽²⁾ a été marqué par un échange très intéressant et complet entre partenaires syndicaux et Direction Générale sur le premier point de l'ordre du jour.

Dossier « Stress au travail » (L. Hémidy)

L. Hémidy a commencé ce point par la présentation d'une note de travail rédigée par P. Coppin et C. Binet présentant diverses propositions pour avancer collectivement sur ce dossier. Cette note reprend une définition normalisée du stress, présente une démarche de prévention du stress chronique dans des contextes de groupe à l'INRA (de la gestion individuelle à la prise en compte collective). La qualification des risques, le suivi et l'analyse des tendances seraient pris en charge par le dispositif de GRHP⁽⁷⁾ existant à l'INRA, qui dans son activité et son savoir-faire serait chargé de l'analyse et l'alerte dans les centres. La Direction Générale souhaite monter un groupe de travail pluridisciplinaire sur la question impliquant divers représentants des structures de l'Institut (PC⁽⁹⁾, CD⁽¹⁾, DU⁽⁶⁾, représentants du personnel) avec comme axe principal de travail l'élaboration d'un dispositif de veille et d'alerte à titre expérimental, et de méthodes et démarches pour obtenir un regard global sur le stress à l'INRA et ses remèdes. Sa mission commencerait en juin 2007 pour 18 mois.

Les représentants des organisations syndicales ont unanimement attiré l'attention de l'administration sur le fait qu'il ne fallait pas dissocier stress individuel et collectif. La CGT a réaffirmé que les outils de dépistage du stress au niveau individuel existaient, mais qu'ils n'étaient pas formalisés dans les faits. Au niveau local, il faut définir simplement un guichet unique d'entrée des remontées des différents acteurs (MCP⁽⁸⁾, CHS⁽³⁾ locaux, PC⁽⁹⁾, agents, Syndicats, Assistantes Sociales)... La CGT a insisté sur les 2 niveaux d'intervention à prendre en compte : 1) dépistage précoce au niveau le plus proche, et 2) mise en œuvre de dépistage global de situations collectives et de leur traitement.

La Direction Générale souhaite relancer la systématisation des remontées des MPC⁽⁸⁾ sur les statistiques du stress au travail, et saisir les CHS⁽³⁾ locaux à partir de ces remontées au printemps (mars 2007). La Direction Générale souhaite donc rapidement proposer aux organisations syndicales la création du groupe de travail correspondant.

Les organisations syndicales ont insisté de façon unanime pour que ce groupe de travail soit issu du CCHS⁽²⁾, avec possibilité d'inviter des experts. La CGT est intervenue en particulier pour qu'il y ait une réelle limitation du nombre de personnes intervenantes dans ce groupe de travail issu du CCHS⁽²⁾.

Avancement de l'opération « Maîtrise des risques dans les Unités Expérimentales » (M. Maquère)

En 2006, cette opération a été valorisée au travers de divers média : INRA Mensuel, courrier aux PC⁽⁹⁾, DU⁽⁶⁾ et DPC⁽⁵⁾. Deux audits ont été réalisés sur PEIMA Le Drennec et l'URH de Theix. L'identification des nouvelles UE devant rentrer dans le dispositif concerne pour 2007 : l'UE Arboriculture (Angers), l'UE La Motte (Rennes), l'UE Mont Dore (Clermont), les UEs EASM et Entomologie (Le Magneraud), et l'UE Gardel (CRAAG). Les prévisions pour 2008 concernent l'UPEA (Tours), l'UE testage porcs (Le Rheu), l'UE St Laurent de la Prée (Poitou-Charentes), l'UEFE (Lusignan), et l'UERI Gotheron (Avignon).

La CGT a demandé que ce dispositif soit systématisé lors de nouvelles constructions dans les Unités Expérimentales. La CGT a également fait remarquer que, bien que le dispositif semble efficace (régression du nombre d'Accidents de Travail dans les Unités Expérimentales concernées), la montée en puissance initialement prévue reste non atteinte.

La Direction Générale s'est engagée à progressivement étendre cette opération aux autres unités expérimentales restantes à un rythme de 8 unités par an sur trois ans.

Recensement expositions professionnelles à l'amiante (Dr Binet)

Le Dr Binet a présenté les conclusions d'un groupe de travail qui a élaboré un questionnaire individuel permettant de connaître la population concernée et son niveau d'exposition à l'amiante. Ce groupe a effectué un recensement des métiers à l'INRA pouvant conduire à une exposition actuelle ou antérieure à l'amiante. Ce questionnaire est destiné dans un premier temps pour tous les agents d'un âge supérieur ou égal à 50 ans, et sera rempli lors des visites médicales. Il donnera lieu si besoin à la délivrance d'une attestation d'exposition de l'individu, avec conservation dans le bilan médical. Si l'exposition est avérée, il y aura un suivi post-exposition tous les deux ans (radio pulmonaire et épreuves fonctionnelles). Ce questionnaire réalisé sous base Excel sera envoyé en avril aux médecins de prévention et aux infirmières pour mise en application en priorité pour les agents de plus de 50 ans, et tout particulièrement pour les agents en instance de départ en retraite.

La CGT s'est inquiétée de la prise en compte des expositions à l'amiante non liées au métier.

Le Dr Binet a expliqué que ce questionnaire ne prenait en compte que les expositions professionnelles, mais pas les expositions passives et environnementales (car considérées de niveau faible). Les médecins de prévention suivent à l'INRA les masters et les thésards rémunérés par l'INRA, et les prendront donc en compte.

La CGT s'est également préoccupée de la dotation en ordinateurs des médecins et infirmières pour mener à bien le remplissage de ce questionnaire sous Excel, tous les médecins n'en étant pas dotés.

Suivi décisions du précédent CCHS

Le plan de pandémie grippale a été acté par M. Guillou, transmis aux Présidents de Centre. Il sera réactualisé entre juin et septembre. De nouveaux textes sur les risques d'épizootie sont parus, il y aura donc réactualisation et rédaction d'une nouvelle note de service.

109.250 € ont été actés pour la dotation 2007 du **plan de formation national « Prévention »**.

2 postes d'Ingénieurs d'Etude ont été pourvus pour le **recrutement des DPC⁽⁵⁾ des centres**, de Paris/Orléans/Bourges et Bordeaux. 1 poste d'ingénieur d'étude et 1 poste d'Assistant Ingénieur sont en cours de recrutement comme DPC pour Tours et DPC adjoint pour Tours/Orléans.

Questions diverses

➤ **Visite MCP à Dijon (E. Pelletier) :**

Cette visite de la MCP⁽⁸⁾ à Dijon provient de l'inquiétude des agents de l'unité MGS à la suite de diverses pathologies observées (cancers, problèmes de reproduction et sclérose en plaque dans les années 1980-1985, et plus récemment allergies et irritations) liées potentiellement à la fréquentation structurelle du bâtiment B1 (bâtiment datant de 1969). E. Pelletier et le Dr Binet ont visité et expertisé les lieux le 21/11/06. Les dangers biologiques associés à ce bâtiment proviennent des études menées sur des sols, avec manipulation en quantités conséquentes de CMR⁽⁴⁾, et risques radiologiques. La structure de prévention locale est en limite de capacité, et il a été constaté de mauvaises informations sur les postes de travail. Un défaut de ventilation générale du bâtiment existe depuis sa construction, compensé par beaucoup de captages à la source (sans vérifications récentes).

Il y a donc eu vraisemblablement exposition ancienne à des produits chimiques. L'INRA a demandé une analyse par une cellule CIR (Cellule d'Investigation Régionale, dépendant du ministère de la Santé) qui devra répondre à la question : y'a-t-il regroupement des pathologies constatées dans les années 1980 ?

La maîtrise des risques a été améliorée, mais il n'y a pas eu de mesures quantitatives de ces améliorations. La MCP⁽⁸⁾ a demandé au médecin de prévention du centre de rechercher l'origine des symptômes pathologiques actuels, et d'enquêter sur celles des années 1980.

Une expertise sur la circulation aéraulique du bâtiment doit être réalisée, et sera complétée par une évaluation des risques aux postes de travail dans le cadre d'un déménagement prochain du bâtiment. Enfin, la suppression des stockages historiques de produits chimiques dans ce bâtiment a été ordonnée.

➤ **Plaquette du CHS de Bordeaux sur la maladie de Lyme :**

La CGT a présenté au CCHS⁽²⁾ cette plaquette d'information destinée à tous les agents du centre et réalisée par le centre de Bordeaux.

Cette plaquette sera mise en partage sur site de la prévention nationale sous forme informatique dès que disponible.

➤ **Bureau des pensions :**

A l'occasion du prochain CTP est prévue la discussion d'un point sur le bureau des pensions dévolu au côté retraite et réparation des Accidents du Travail.

Les organisations syndicales ont réitéré à ce propos leur demande persistante de mise sur pied d'une commission de réforme et d'une commission médicale nationales à l'INRA.

➤ **Appui aux CHS locaux :**

A la lecture des PV de certains CHS⁽³⁾ locaux, les organisations syndicales ont fait part à la Direction Générale de l'analyse de certains dysfonctionnements concernant les CHS locaux (mélange de genres, rédacteur issu de l'administration, tenue des CHS sans quorum atteint).

➤ **Dépistage HIV dans le cadre de la Médecine de Prévention :**

La CGT a demandé à la Direction Générale un éclaircissement sur les analyses de dépistage des hépatites A, B et C ainsi que du HIV réalisées à Dijon par le médecin de prévention sur certains agents, sans que ceux-ci en soient avertis. Le Dr Binet a bien spécifié qu'en aucun cas ces dépistages ne relevaient de la médecine de prévention. De plus il a réaffirmé que toute prescription médicale doit être expliquée au patient. Un point sur cette question sera réalisé au prochain CCHS⁽²⁾. Un courrier individualisé vers le médecin concerné sera envoyé après enquête à partir du compte-rendu du médecin concerné qui devrait être rendu vers fin mars 2007.

➤ **Attitude de certains Présidents de Centre envers la tenue des CHS locaux :**

Les organisations syndicales ont interpellé unanimement la Direction Générale concernant l'attitude de certains Présidents de Centre qui refusent aux suppléants de siéger en CHS⁽³⁾ locaux. Note a été prise sur ces dysfonctionnements par la Direction Générale.

➤ **Date du prochain CCHS : le 6 juillet 2007**

(1) CD	Chef de Département
(2) CCHS	Comité Central d'Hygiène et de Sécurité
(3) CHS	Comité d'Hygiène et de Sécurité (de centre)
(4) CMR	Cancérogène, Mutagène ou toxique pour la Reproduction
(5) DPC	Délégués Prévention de Centre
(6) DU	Directeur d'Unité
(7) GRHP	Gestion des Ressources Humaines de Proximité
(8) MCP	Mission Centrale Prévention
(9) PC	Président de Centre